

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
<b>Band:</b>	5 (1979)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Réflexions sans titre autour d'une théorie du meurtre
<b>Autor:</b>	Thomas, Louis-Vincent
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-814086">https://doi.org/10.5169/seals-814086</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

..En dernier lieu, une telle problématique doit nécessairement dépasser l'opposition si commode entre individu et société, entre l'individu et le collectif. Elle pourrait être le lieu privilégié où une étude de l'individu ne glisse pas ipso facto dans le registre psychologisant ou psychanalytique qui évite soigneusement toute sociologie de l'individu pour laquelle plusieurs courants sociologiques actuels ont constitué des schèmes d'analyse.

## 6. Réflexions sans titre autour d'une théorie du meurtre

*Louis-Vincent Thomas*

Université René Descartes, Paris

S'il est exact que toute mort est violence, violence à la vie, s'il est juste – ainsi que l'entendent les anti-psychiatres de Cooper à Laing – que l'on ne meurt pas mais que l'on est tué, l'approche que Barbara Michel conduit autour du fait thanatique me semble tout spécialement pertinente; elle permet, sans aucun doute, "d'éclaircir les choix et les décisions qui commandent toute mort".

Nous nous proposons d'éclaircir cette approche en partant du langage; ce point, qui ne figure pas explicitement dans le texte de B. Michel, y aurait sa place.

Nous sommes avant tout avec les pulsions mortifères en présence d'un fait de circulation des représentations par le biais du langage : "Monsieur Hamil dit qu'on peut tout faire avec des mots, mais sans tuer les gens et quand j'aurai le temps, je vais voir". C'est ainsi que Momo (E. Ajar, "La Vie devant Soi") traduit naïvement le pouvoir du langage. Vérité incontestable, à ceci près qu'il y a des mots qui tuent, au moins symboliquement : le verdict du juge, le diagnostic du psychiatre, l'anathème du prêtre par exemple. Il n'en est pas moins vrai que le pouvoir s'exprime par le discours : appels, exhortations, mises en demeure, menaces implicites ou exprimées, démonstrations ou slogans, autant de messages qui, par l'intimidation, la persuasion ou la séduction peuvent introduire un rapport de domination. Domination qui ne va pas sans la destruction plus ou moins partielle de l'autre; mais Momo, dans sa candeur, ne sait pas qu'il y a des gens tués qui ont l'air d'être encore en vie. Le langage est en effet l'instrument privilégié du pouvoir, d'autant plus que celui-ci contrôle les institutions chargées de propager le message idéologique. A la violence du pouvoir souverain se substitue la violence symbolique de la parole sous le couvert de la rationalité.

Souscrivez au credo du positivisme et tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes. Tel est le chantage à la vie. Mais A. Huxley, dès 1932, expliquait déjà que ce "meilleur des mondes" était celui du conditionnement intégral qui avait réduit à l'état de robot cet "amphibie polymorphe" qu'est l'être humain. Il n'empêche que le courant passe et pour peu que les messages soient intériorisés, le pouvoir se trouve conforme et indéfiniment reconduit. Dès lors, pas de tensions, pas de conflits, pas de répression.

Mais pour combien de temps? Car aucune société ne peut subsister sans violence. Or, d'une certaine façon, toute atteinte à l'ordre social, tout crime au sens

sociologique du terme, peut s'interpréter comme parole contestataire : dans l'acte meurtrier, le coupable exprime ce qu'il est impuissant à formuler, compensant ainsi l'indigence de son discours. Au contraire, les détenteurs du pouvoir sont les champions du verbe ; ils ont pour eux la raison et le savoir. R. Barthes, analysant le déroulement du procès Dominici ("Dominici ou le Triomphe de la Littérature"), a montré la dérision de l'affrontement verbal entre le vieux berger et le président du Tribunal sur des registres de langages radicalement différents : d'un côté le vieillard quasiment illettré, disposant d'un code restreint avec un vocabulaire de 35 mots, de l'autre les magistrats maîtrisant un code élaboré de milliers de mots. Grâce à l'avocat qui a traduit le langage du "sauvage" à l'intention des représentants de la civilisation, on a pu faire entrer les propos de l'accusé dans les catégories du langage formel. Car ce qui serait intolérable, ce qui mettrait en péril l'ordre social, c'est de laisser ouverte sur "l'innommable" la faille qui résulte d'un geste que le discours ne parvient pas à saisir.

De même, les commentateurs du mémoire de Pierre Rivière (cf. M. Foucault, "Moi, Pierre Rivière ayant égorgé...") montrent la justice et la médecine associées dans l'élucidation d'une conduite qui, en fin de compte, interpelle la société. Au risque de dénaturer "le mot à mot des faits", il faut faire basculer ce comportement anomique dans un champ sémantique qui en dénonce l'ignominie. Il s'agit de domestiquer cette parole sauvage en acte qu'est le crime, de ravauder en quelque sorte la déchirure qu'il introduit dans le tissu serré des valeurs dominantes.

De même, le délire du malade mental offense l'ordre en tant qu'il représente une échappatoire incontrôlable. Pour le neutraliser, avant de l'enfermer à l'hôpital psychiatrique, il est d'abord capturé symboliquement par la parole du psychiatre : défini, catégorisé en fonction des symptômes qu'il présente. Comme dans la tragédie antique "où l'on avait trouvé la parole pour équilibrer la violence" (J. Duvignaud), Hegel signalait déjà cet étrange pouvoir d'investissement du verbe quand il écrivait : "Le premier acte par lequel Adam se rendit maître des animaux fut de leur imposer un nom, c'est-à-dire qu'il les anéantit dans leur existence (en tant qu'existantes)." Et M. Blanchot ("La Part du Feu") qui note cette citation, précise qu'à partir de cet instant, le chat cessa d'être un chat uniquement réel, pour devenir aussi une idée, un concept.

Plus le langage devient fonctionnel, plus il se vide de signifiants. "L'intersubjectivité du nous" (J. Lacan) n'est pas ce qu'il vise : le sujet n'est pas l'interlocuteur avec qui on veut communiquer. Il est l'objet, réifié, déshumanisé. Dans les différents discours du pouvoir – paranoïaque ou pervers pour reprendre la distinction d'E. Enriquez ("Le Pouvoir et la Mort") – ceux du souverain, du juge, du patron, ou du médecin qui sont des modèles de la pensée discursive, s'organisent les assassinats immédiats ou différés du déviant, du fou, du prolétaire, du "mort à l'arrivée" (clochard alcoolique, prostituée qui débarquent à l'hôpital en grand danger de mourir). Assassinats qui couronnent cette première mise à mort que constitue le refus d'entendre leur délire balbutiant, leurs cris de désespoir, leurs protestations légitimes. Les uns et les autres crient souvent dans le désert, ce qui est bien le symbole de la solitude et de la mort.

Mais si nous laissons de côté le langage-menace (il y a des paroles qui tuent) ou le chantage à la sécurité (il faut accepter une certaine mort sociale si l'on veut survivre), le discours mortifère revêt plusieurs visages ou couvre divers registres. Il y a le langage en clair du juge puis du Prince (le droit de grâce est aussi un refus de grâce) qui condamne à mort. Il y a encore le langage hermétique du médecin qui légitime ces deux morts que sont l'acharnement thérapeutique sans espoir et l'euthanasie. Comme il y a aussi ce langage-entre-parentthèses des omissions stratégiques puisque l'on tait ce qui peut mettre en question l'ordre établi. Ainsi les "passages à tabac" auxquels recourt parfois la police sont tus pour préserver l'image des forces de l'ordre; les accidents du travail sont dévoilés discrètement pour ne pas trop ternir l'image du patronat; les violences maritales et le viol sont encore dans l'ombre pour sauvegarder le pouvoir phallogratique; les martyres d'enfants sont à peine connus pour ne pas abîmer l'image de la famille; les morts de faim ne sont évoqués que très épisodiquement (il y en a 12 000 chaque jour dans le monde) pour mieux occulter l'égoïsme des nations nanties.

Le discours prolixes des media sur la violence mortifère n'est donc pas innocent. Ce qui nous entraîne encore dans le relativisme sémantique : le déviant n'est tel que pour l'ordre établi dont il refuse la reproduction; le révolutionnaire devient trop souvent un terroriste pour celui qui refuse une table de valeurs plus digne de l'homme. D'ailleurs qui est le vrai responsable de la Violence mortifère? Celui qui l'actualise ou celui qui, volontairement ou non, la provoque? De fait, les plus violents ne sont pas toujours ceux qu'on pense! Que dire, en effet, des thanatocrates des temps modernes qui vivent du commerce des armes? De ceux qui crèvent de "trop bouffer" alors que plusieurs milliers d'affamés meurent chaque jour? De ceux qui se nourrissent sans vergogne de la force de travail des autres jusqu'à leur épuisement physique ou nerveux, simplement pour accroître la plus-value et se payer un confort accru? De ceux qui imposent leur idéologie car ils croient avoir raison (ces fanatiques de *leur* vérité sont responsables de bien des génocides)? Le coupable, est-il celui qui, Black-Panther ou Tupamaros ou "Terroriste" de Septembre noir ou Prolétaire, est réduit, pour faire entendre sa cause, à exercer la Violence ou celui qui réduit l'exclu ou l'exploité à cette dernière extrémité?

C'est en définitive le problème de la légitimation qui se trouve ici posé. La guerre autrefois se voulait accaparatrice. Les conflits du 20ème siècle, par l'ampleur des moyens technologiques qu'ils mettent en branle, se veulent avant tout destructeurs; avec la guerre atomique, singulièrement la bombe à neutrons, plus que jamais l'annihilation d'un belligérant veut être la condition même de la survie de l'autre. De même, l'exécution capitale et la torture qui sont en contradiction flagrante avec la gestion de la vie (objectif majeur du pouvoir moderne), sont retenues moins comme châtiment d'un crime à expier que pour préserver la société d'un criminel irrécupérable : "Comment un pouvoir peut-il exercer dans la mise à mort ses plus hautes prérogatives si son rôle majeur est d'assurer, de soutenir, de renforcer, de multiplier la vie et de la mettre en ordre? Pour un tel pouvoir, l'exécution capitale est à la fois la limite, le scandale et la contradiction. De là le fait qu'on n'a pu le maintenir qu'en invoquant moins l'énormité du crime que la

monstruosité du criminel, son incorrigibilité, et la sauvegarde de la société. On tue légitimement ceux qui sont pour les autres une sorte de danger biologique (*M. Foucault, "La Volonté de savoir"*).

C'est dans le même esprit qu'on doit interpréter l'acharnement thérapeutique et l'euthanasie. Puisqu'il s'agit d'éviter la mort à tout prix (qui signe l'échec du médecin et provoque chez lui des blessures narcissiques), point n'est besoin en ce qui concerne l'acharnement thérapeutique d'un statut juridique spécifique : la morale d'un côté (rien ne vaut la Vie) et la technique sophistiquée (mythe de la scientificité) suffisent amplement pour accorder toute liberté à l'attitude médicale.

L'euthanasie offre en revanche plus de complexité ; l'euthanasie passive est un délit (non-assistance à personne en danger) justifiable du tribunal correctionnel, tandis que l'euthanasie active constitue un homicide justifiable de la Cour d'Assises ; mais, dans la réalité, le glissement de l'homicide au délit reste monnaie courante, d'autant que l'opposition passif-actif reste, nous l'avons montré ailleurs, une authentique duperie ; en bref, il faut une juridiction puisque seul le Prince peut condamner à mort ; mais la pratique reste volontairement floue car il importe de sauvegarder absolument le pouvoir médical. D'ailleurs "l'euthanasie souterraine" (l'expression est de F. Sarda : "Le Droit de vivre et le Droit de mourir") ou l'euthanasie clandestine se pratiquent plus souvent qu'on ne le pense dans l'univers hospitalier.

Ces remarques fragmentaires vérifient le bien-fondé de la remarquable analyse de Barbara Michel et singulièrement de la distinction qu'elle opère entre le meurtre passionnel, le meurtre légitime, le meurtre gratuit (il n'est tel qu'en apparence), le meurtre neutre (c'est-à-dire rationnel, économique, légitimant l'ordre social). Comme soutienement à cette distinction se retrouvent bel et bien ces couples pertinents qui organisent la logique du meurtre : légitime/illégitime, collectif/individuel, passionnel/symbolique ; à condition, peut-être, d'y ajouter ordre/désordre, gestion de mort/gestion de vie. Et, derrière tout cela, apparaît toujours le Pouvoir avec ses discours directs ou ambivalents suscitant des contre-pouvoirs ayant eux-mêmes leurs contre-discours pour mieux justifier réciproquement les actions antagonistes. C'est pourquoi on pourrait définir l'action terroriste comme le non-pouvoir de ceux qui, pour acquérir du pouvoir, s'efforcent de ridiculiser ou de détruire le Pouvoir en place, ce qu'illustre fort bien les membres du commando palestinien de Septembre noir.

Ce qui permet d'affirmer avec Barbara Michel que l'on assiste bel et bien "à une circulation idéologique des meurtres, toute critique radicale des formes légitimées de la vie sociale" (faisant) "apparaître le poids de meurtres qui garantissent cette forme de vie".

## Bibliographie

La liste bibliographique présentée ici est indicative. Elle comprend trois parties :

1. Mort :
  - 1.1. ouvrages
  - 1.2. articles